



**AMBASSADE
DE FRANCE
AU MAROC**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**PROGRAMME DE SOUTIEN A LA MOBILITE
DOCTORALE EN FRANCE
2023**

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

- Ce programme est réservé aux doctorants en cotutelle de thèse de nationalité marocaine n'ayant pas bénéficié d'un programme PHC.
- Ce programme de bourses finance un séjour de recherche dans un laboratoire français d'une durée de trois mois minimum et de six mois maximum **à partir du 15 mai 2023** et dans le cadre du calendrier établi dans la convention de cotutelle pour l'année 2023 uniquement (les mobilités pourront être réalisées en deux séjours sur l'année).
- Les bénéficiaires de ce programme de bourses ne pourront bénéficier d'une autre source de financement pendant la durée de leur séjour en France.
- Le dossier de candidature doit être rédigé en français.

La bourse comprend :

- la gratuité des frais de visa (toutefois les frais d'enregistrement du dossier auprès de l'organisme TLS sont à la charge du boursier) ;
- les frais de voyage entre le Maroc et la France correspond à la prise en charge d'un aller/retour sur l'année ;
- une couverture sociale pendant la durée du séjour en France ;
- une bourse d'études d'un montant de 1 588 €/ mois pendant la durée du séjour en France ;
- la facilitation de la recherche d'un logement en résidence universitaire CROUS en fonction des disponibilités par l'agence Campus France.

PROCEDURE

- Le dossier est à retourner obligatoirement avant le **19 mars, minuit**, délai de rigueur, à l'adresse suivante : aap.esr@ifmaroc.com (le dossier doit être compilé en un seul document et avoir un volume maximal de 3 Mo)
- Tout dossier incomplet ou envoyé hors délai (heure d'envoi du message électronique faisant foi) ne sera pas examiné.
- L'examen des candidatures sera réalisé par une Commission mixte franco-marocaine. Les résultats seront notifiés et publiés sur le site de l'Institut Français du Maroc au plus tard le **10 avril 2023**.

DOCUMENTS A PRODUIRE

Le dossier de candidature est à adresser par courriel au Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Maroc à l'adresse suivante : aap.esr@ifmaroc.com. Il doit être compilé en un seul document, suivant l'ordre établi ci-dessous et avoir un volume maximal de 3 Mo :

1. Formulaire de candidature signé par le candidat, le Directeur de thèse et le chef d'établissement ;
2. Curriculum Vitae (Attention : une page maximum) ;
3. Copie du passeport valide minimum trois mois après la fin du séjour en France ;
4. Lettre d'invitation du directeur du laboratoire d'accueil en France, **précisant les dates de début et de de fin de séjour en 2023** ;
5. Copie du certificat d'inscription en France ;
6. Copie de la convention de cotutelle dont le calendrier déterminera les périodes d'octroi de la bourse ;
7. Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne bénéficie d'aucune autre allocation de bourse pour son séjour en France ;
8. Copie de la convention d'accueil d'un chercheur ou d'un enseignant étranger (formulaire Cerfa 16079*03) signée par le représentant légal de la structure d'accueil.